



Ligue Régionale Midi-Pyrénées des Sports de Glace

La fonction de juge.

Indispensable au fonctionnement du patinage, les juges interviennent lors des passages de test/médailles et lors des compétitions.

- **Rappel des différentes catégories de juges :**

Juge Stagiaire	(juge en blanc)
Juge de Club ou Départemental	(compétitions de Ligue)
Juge de Championnats	(TDF2 ou TDF1)
Juge International	(Juge ISU)

- **Pour devenir juge :**

il faut commencer par suivre une formation. Cette formation (formation probatoire) est tout d'abord nécessaire pour connaître toutes les règles et usage de cette fonction.

Suite à cette formation probatoire, les nouveaux juges sont inscrits sur la liste des Officiels comme Juges Stagiaires et peuvent commencer à juger en blanc les tests et compétitions régionales.

Après une période de jugement en blanc, et si leurs jugements ont été satisfaisants et s'ils sont âgés de 16 ans ils deviennent alors Juges Départementaux.

- **Formations prise en charge par la Ligue :** Juge Stagiaire
Juge de Club ou Départemental

Les Juges Stagiaires.

Ils peuvent participer à des compétitions ou des tests régionaux en tant que juge en blanc sous réserve de l'accord de leur responsable des juges.

Les Juges de Club ou Départementaux.

Ils peuvent juger toutes les compétitions régionales jusqu'à 3ème division et toutes les sessions de tests inférieurs à PN (Glaçons et petites médailles).

Ces formations, définie par la CNJPA et commune à toutes les ligues s'adressent aux personnes ayant fait acte de candidature.

- **Quelques rappels pour participer à une formation initiale (formation probatoire) :**

- Etre titulaire d'une licence dans un club affilié à la FFSG
- Etre titulaire au minimum du test PN 3.
- Etre âgé de 15 ans minimum

Suite à cette formation probatoire, les nouveaux juges sont inscrits sur la liste des Officiels comme Juges Stagiaires et peuvent commencer à juger en blanc les tests et compétitions régionales.

Suite à une période de jugement en blanc, et si leurs jugements ont été satisfaisants et s'ils sont âgés de 16 ans ils deviennent alors Juges Départementaux.

Candidature

Nom : Prénom :

Date naissance :

Adresse :

Tél : Mobile :

E-mail :

N° de licence FFSG :

Club :

Discipline(s) pratiquée(s) :

Médaille obtenue (la plus haute) :

Joindre à la candidature dument complétée

- Photocopie du carnet de classement
- Photocopie de la licence en cours de validité.

Je soussigné, désire m'inscrire à une formation probatoire des juges et m'engage à m'investir pour une durée minimale de 2 ans et à respecter les devoirs et déontologie de la fonction.

à

le

Signature

*Candidature à retourner à
Jean Claude Schneider (secrétaire général)
j-claude.schneider@wanadoo.fr*